

TARIFS 2009

Les cotisations sont payables d'avance selon une périodicité choisie par le souscripteur (réglement trimestriel, semestriel ou annuel). Elles dépendent de l'option choisie (Complète ou Urgence), de la zone (A ou B) déterminée par le pays de destination et de l'âge de chaque Assuré calculé par millésime (c'est-à-dire l'âge atteint au cours de l'année d'effet ou de renouvellement du contrat, quelle que soit la date anniversaire).

Le règlement de la première échéance est joint lors de l'adhésion.

COTISATIONS ANNUELLES

• par personne en euros

	Option complète		Option urgence	
	Zone A	Zone B	Zone A	Zone B
moins de 18 ans	624	852	384	480
de 18 à 25 ans	708	972	420	540
de 26 à 30 ans	804	1 116	468	612
de 31 à 35 ans	912	1 284	516	696
de 36 à 40 ans	984	1 392	552	744
de 41 à 45 ans	1 056	1 500	576	780
de 46 à 50 ans	1 164	1 656	624	852
de 51 à 55 ans	1 272	1 812	672	912
de 56 à 60 ans	1 560	2 256	768	960
61 ans et plus	2 004	2 916	912	1 128

Zone A : Monde entier, sauf Etats-Unis, Canada, Japon, Suisse.

Zone B : Monde entier.